



Communiqué de presse pour parution

L'artisanat : une force vive de notre économie, un gisement d'emplois

Première entreprise de France, l'artisanat a un poids économique conséquent qui occupe plus de 3 millions d'actifs, concerne plus d'1 million de petites entreprises. Autant dire que c'est un secteur vital pour notre économie, l'un des pivots de la relance et pour nos territoires ruraux qu'il dynamise car ces emplois ne sont pas délocalisables. Jeanine Dubié, députée des Hautes-Pyrénées a interrogé la Ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme sur le pacte pour l'artisanat qui vient d'être présenté en conseil des ministres. Rappelant, et c'est l'un des paradoxes, que « ce secteur est en souffrance d'emplois puisqu'on estime à 50 000 le nombre de postes annuels à pourvoir, faute de main d'œuvre qualifiée » alors même que le chômage augmente, en particulier celui des moins de 25 ans, elle lui a demandé en quoi ce pacte permettrait de créer des emplois et de lutter contre le chômage. L'artisanat pesant 10% du PIB du pays, le premier enjeu est, selon la ministre, d'inciter les jeunes à s'orienter vers ces filières et de renforcer l'attractivité de ces métiers. Il s'agira notamment de sensibiliser les jeunes aux filières artisanales dans le cadre du service public de l'orientation tout au long de la vie, de mettre en œuvre des campagnes de communication ciblées ou de soutenir la semaine de l'artisanat. Le deuxième enjeu est de faciliter la reprise d'entreprise et la transmission des savoir-faire. Environ 30 000 entreprises artisanales sont à reprendre chaque année : parmi elles, 63% ne sont pas reprises. Afin de réussir la transition générationnelle du secteur, au-delà du volet spécifique du contrat de génération lié à la transmission d'entreprise, différentes mesures seront mises en place, notamment le renforcement des dispositifs de mise en relation des chefs d'entreprise avec des repreneurs potentiels, la diffusion d'un « kit d'informations » à tous les artisans âgés de 57 ans et le lancement d'une campagne d'information sur la reprise d'entreprise.

Jeanine DUBIÉ

Pour visionner la vidéo : <http://www.assemblee-nationale.tv/chaines.html>

23 janvier, 1^{ère} séance